

COMMUNE de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 mars 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	23	Pour : 18 Contre : 5 Abstentions :

Date d'affichage
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

L'an deux mille vingt-six, le trente et un à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 25 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. PUGNETTI Christophe, Mme TROUETTE Corinne, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme DOUAT Karine, Mme LUCANTE Sandrine, Mme OCHOA Sonia, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

Madame Colette PICCIN est désignée secrétaire de séance.

2026.03.06 : DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES AU CCAS

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le Code de l'Action Sociale et de la Famille et notamment son article L.123-6, régissant le nombre de membres élus par le Conseil Municipal.

Monsieur le Maire propose de fixer à cinq le nombre de membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Mirande.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés décide de fixer à 5 membres, le nombre de membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Mirande.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.

La Secrétaire,

Colette PICCIN



Fait à MIRANDE, le 2 avril 2026

Le Maire,

Bernard DOREY

COURRIER ARRIVEE LE

02 AVR. 2026

Sous-Préfecture de MIRANDE